



## APPEL A CANDIDATURES

REF : 2018 12 949

**FONCTION  
GRADE**

**UN.E CONSEILLER.E EN PREVENTION, SANTE ET  
SECURITE AU TRAVAIL  
TECHNICIEN TERRITORIAL**

**DIRECTION  
SERVICE /UT**

**DRHRT  
SERVICE PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE**

### FINALITES :

Sous la responsabilité du responsable du service Prévention, Hygiène et Sécurité, le conseiller en prévention, santé et sécurité au travail assiste et conseille les services dans le déploiement et le suivi des politiques de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail conformément à l'article 4 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié.

### MISSIONS PRINCIPALES

#### Activités / tâches principales :

Dans ce cadre vous serez principalement amené à :

Accompagner et dynamiser le déploiement du système de management de la prévention : assistance technique et méthodologique auprès des services, élaboration de documents de synthèse et de note d'information (manuel assurance sécurité (MAS), consignes de sécurité, livret d'accueil...).

Participer à la démarche d'évaluation des risques a priori (document unique, visites de site...) et a posteriori (analyse des accidents).

Construire, coordonner et suivre les plans d'actions (document unique, visites de sites / locaux du CHSCT, visites d'inspection de l'ACFI, programme pluriannuel de prévention, registres SST...).

Organiser et animer des actions de formation, de sensibilisation et de communication (participation à l'élaboration du plan de formation, accueil sécurité, campagnes de sensibilisation, de communication...).

Coordonner le réseau d'assistants de prévention et exercer les missions d'assistant de prévention pour l'établissement du Siège (appui pour les exercices d'évacuation, appui pour le suivi des visites périodiques en collaboration avec la direction des bâtiments, campagnes d'affichage...).

Participer au suivi des projets transversaux ou plus spécifiques (ex : suivi du dossier risque chimique, livret de consigne de sécurité, groupe de travail dotation vestimentaire...).

Participer au CHSCT et à l'élaboration des procès-verbaux.

Assurer une veille technique, réglementaire et documentaire en matière de SST.

#### Activités occasionnelles :

Vous serez ponctuellement amené à :

Participer à la mise en œuvre des procédures internes (agression, état d'ébriété, danger grave et imminent...).

Réaliser des mesures physiques aux postes de travail (nuisances sonores, lumière, vibrations...).

#### Compétences et qualités requises

Maîtrise des méthodologies d'évaluation des risques a priori (document unique), a posteriori (analyse des accidents) et connaissance des techniques d'audit en sécurité.

Connaissance de la réglementation, des spécificités et des modes de fonctionnement de la fonction publique territoriale en matière de santé et de sécurité au travail.

Connaissance du territoire et des spécificités de l'établissement appréciables.

Maîtrise des outils bureautiques et informatiques ainsi que des appareils de métrologie (mesurage des niveaux sonores, d'ambiance lumineuse et de vibrations...).

Des notions d'ergonomie et des qualifications de formateurs (PRAP, secouriste...) sont un atout.

Aptitude à analyser les besoins et les problèmes des partenaires internes.

Aptitudes à travailler en équipe et à intervenir en pluridisciplinarité.

Aptitudes à être autonome et pragmatique, à être synthétique notamment pour établir des priorités et à savoir rendre des comptes.

Aptitudes rédactionnelles (comptes rendus, rapports, synthèses...) et orales (capacité pour communiquer, pour expliquer, convaincre et animer un réseau).

Aptitude à respecter les règles de la discrétion professionnelle et de confidentialité

#### Compétences spécifiques / Expérience recherchée/ Diplôme ou permis obligatoire

##### Formation obligatoire :

Diplôme : bac+2 dans le domaine de la santé, de la sécurité ou de l'ergonomie

##### Formation souhaitée :

Diplôme : SSIAP, habilitation électrique

Stages de formation ou perfectionnement : SST, PRAPS ...

##### Formation spécifique :

Permis B

**Expérience professionnelle souhaitée :** Expérience dans la fonction publique territoriale (de préférence dans une collectivité ou dans un EPCI) souhaitée mais pas indispensable.

#### Contraintes du poste

#### Conditions de travail/ horaires

35 heures